

M. Pelletan répondit : Vous n'avez pas attaqué. Vous l'avez donc bien fait.

Et M. Pelletan laissa seul, son ancien chef de cabinet, qui, de colère, expliqua l'incident aux journalistes présents. Dans les déclarations de M. Pelletan, publiées par un journal du matin, M. Pelletan était accusé d'avoir été en cause, à propos de l'utilisation des fonds secrets du ministère.

M. Tissier qui est la direction de ces fonds, voulait donc que son ministère publiait une note le dégageant.

On a vu comment M. Pelletan repoussa la demande de son ancien collaborateur.

Quelques minutes après l'incident, quelqu'un ayant demandé à M. Tissier qui montait la garde à une porte de la rue de la Paix, pour attaquer de nouveau M. Pelletan, ou était allé l'ancien ministre, celui-ci répondit : Il est sans doute allé consulter sa femme.

Il est de notoriété publique que M. Vittonne, l'adversaire de M. Tissier a conservé une grande influence sur Mme Pelletan, dont il était autrefois pour ainsi dire le secrétaire.

### L'agitation chez les "lads"

FIN IMMEDIATE DU CONFLIT

#### Une délégation des "lads" chez M. Viviani

Paris, 21 juin. — Le calme le plus complet règne aujourd'hui à Maison-Lafitte, d'où est parti le mouvement gréviste.

Il se confirme même que les lads syndiqués sont l'infime minorité.

La plus grande partie des lads est en effet composée par l'élément anglais, nettement anti-révolutionnaire; de plus, les dissensions qui existent entre lads et entraîneurs, vont s'affaiblir considérablement, car à l'heure actuelle, ceux-ci ont accordé à leurs garçons d'écouter ce qu'ils demandaient, c'est-à-dire six francs par jour. Il reste seulement quatre ou cinq irréductibles, qui tôt ou tard devront suivre le mouvement.

Les incidents qui se sont produits hier à Auteuil sont très défavorablement commentés. On déclare ouvertement que les garçons d'écouter n'y ont pas collaboré et que des étrangers à la corporation, seuls, sont venus jeter le trouble là où on ne le leur demandait pas. La meilleure preuve à en donner, c'est que ce matin il n'y a pas une seule défection.

**CHEZ LES ENTRAINEURS : VERS L'ENTENTE**

Paris, 21 juin. — D'une enquête que nous avons faite chez divers entraîneurs, il résulte que les lads sont étrangers aux événements qui se sont produits hier à Auteuil.

Les coupables seraient une douzaine d'individus sans place, dont personne ne veut et à la tête desquels se trouve M. Craissac, membre du Conseil supérieur du travail, avocat, et attaché au cabinet de M. Viviani.

Un entraîneur, M. Clément Dural, blâme M. Viviani qui, on le sait, n'a pas ménagé ses sympathies aux grévistes et aux gréviculteurs. « Vous savez, nous dit-il, que nous des entraîneurs de Maison-Lafitte, sur vingt-quatre convoqués, ont répondu à l'appel de M. Viviani. J'étais un des neuf. M. le ministre nous a dit que sa convocation avait pour seul but de nous éclairer sur la loi syndicale que deux de nos frères avaient violée en défilant des certificats non conformes à cette loi. Il a ajouté que par ailleurs il était complètement ignorant des exigences de notre profession et n'avait pas à les discuter ».

**LES LADS AU MINISTRE DU TRAVAIL**

Paris, 21 juin. — Le ministre du travail a reçu ce matin une délégation des employés des entraîneurs, qui lui a été présentée par MM. Berteaux, vice-président de la Chambre, et le maire de Maison-Lafitte, auxquels s'étaient joints M. Craissac, membre du Conseil supérieur du travail et du Conseil supérieur d'hygiène.

La note adressée au ministre de leurs sentiments de profond respect pour le Président de la République et l'ont prié d'en transmettre l'expression à M. Fallières.

Il ont fait savoir au ministre que contrairement à ce qui a été dit, aucune violence n'a été accom-

plie par eux, aucun drapeau rouge arboré, et que c'est volontairement que les employés se sont réunis au travail.

On a vu qu'il était prêt, mais, révoqué que la loi de 1884 sur les Syndicats avait empêché d'être en relation avec les entraîneurs.

Le ministre du travail, qui a déjà eu, il y a un mois, un entretien avec les entraîneurs, va se préoccuper de trouver un terrain d'entente.

### Un terrible drame

à CANTELEU-LAMBERSART

Une jeune mère frappée de quatre coups de couteau par son ami. — Le meurtrier est arrêté. — L'état de la victime inspire des inquiétudes

Une tentative de meurtre dont les mobiles ne sont pas encore nettement établis est venue ébranler hier, le quartier de l'Eglise de Cantelieu-Lambersart.

L'estaminet Holbart, avenue Sainte-Cécile, habitait depuis près d'un an, au premier étage Marie-Rachel Devilde, 21 ans, dont les parents demeurent à Lille et jouissent d'une bonne réputation et de la considération générale.

Elle avait fait connaissance d'un jeune homme de 18 ans, Germain-Gaston Sénéca, qui était venu habiter avec elle. Sénéca, artiste dramatique, était occupé chez ses grands parents, propriétaires d'un théâtre forain, le théâtre Caron, actuellement à Feelinghen. De temps à autre, Marie Devilde prêtait son concours pour les représentations.

Jusqu'ici rien n'était venu troubler leur intérieur et la paix la plus complète semblait régner entre les deux jeunes gens. Marie Devilde venait de mettre au monde samedi dernier, un jeune enfant et gardait le lit.

#### LE DRAME

Hier matin vers 8 heures, elle demanda à Sénéca, à plusieurs reprises d'aller chez ses parents solliciter quelque argent, le faux-ménage n'étant pas très riche.

Sénéca s'y refusa ne voulant pas aller chez les parents de son amie. Une petite scène s'ensuivit et tout rentra bientôt dans le calme, lorsque sans motifs plausibles, sans provocation aucune, sans que rien pût faire prévoir l'orage, Sénéca se saisissant d'un grand couteau de cuisine plié sur la table, bondit sur sa victime qu'il frappa violemment au front avec son arme en disant : « Tiens ! tu n'appartiendras pas à un autre ! »

Surpris par ce coup subit, Marie Devilde, et cependant la force de se jeter en bas du lit et essaya de fuir. A la vue du sang, le meurtrier qui avait laissé tomber son arme sur le lit, s'empara d'un nouveau couteau et poursuivit son amie, la frappant à coups redoublés à la tête, à l'épaule, au bras et surtout sous l'omoplate gauche.

Eperdue, la malheureuse essaya de se cacher sous une table de cuisine, mais Sénéca, jetant à nouveau son arme essaya d'étrangler sa victime qui réussit à se dégager et se précipita sur le lit où elle tomba inanimée recevant encore des coups aux bras, car, — détail horrible — Sénéca avait repris son arme — le premier couteau — et frappait aveuglément malgré les cris et les supplications de sa victime.

Tournant alors sa rage contre le pauvre clubin qui vagissait dans son berceau, le triste individu essayait de l'étrangler, lorsque fient irruption dans la chambre quelques personnes attirées par le bruit de la lutte.

#### ARRESTATION DU MEURTRIER

Etat inculquant de la victime

Mme Julia Pradier, accompagnée de M. Holbart fils, mécanicien, se précipitèrent, aidés de M. Facon menuisier, sur le meurtrier qui, brandissant son arme et menaçant de continuer dans les coups. Il leur disait : « Si vous avancez, je vous tue ! »

Sans tenir compte des menaces, ils se jetèrent sur Sénéca, et réussirent à le désarmer, le maintenant solidement en attendant l'arrivée de la gendarmerie, qu'un consommateur, M. Deconicq, était allé quérir.

Bientôt arriva sur les lieux le brigadier Hou-

let, accompagné de deux gendarmes. Ils prirent possession de l'arme, qu'ils amenèrent au violon municipal en attendant son transfert à la maison d'arrêt de Lille.

Interrogé, le meurtrier reconnut l'état de la victime et se défendit, sans donner d'explications, relevant sur la robe son état inégalitaire.

Pendant ce temps, les voisins étaient allés quérir un médecin, qui vint donner ses premiers soins à la victime.

M. le docteur Bougnies n'a pas relevé moins de quatre coups de couteau intéressant principalement le sein gauche et l'omoplate. La victime porte également une plaie à l'abdomen.

La médecine ne peut se prononcer sur l'état de la victime. Il craint une péritonite et la fièvre typhoïde. La mère de Marie Devilde est venue s'installer à son chevet.

Inutile d'ajouter que cette tentative de meurtre a bouleversé pendant toute la journée le quartier de Cantelieu-Lambersart, et qu'une foule nombreuse s'est occupée de défilé à l'estaminet Holbart.

#### CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

**Cours classiques de piano.** — Le jury de concours des cours classiques de piano, qui dirige notre concitoyen M. Henry Vaillant, a pris, en séance, la décision suivante : « Pourront seuls prendre part au concours de pédagogie, les élèves nommés des premiers prix de solfège, piano et accompagnement du cours supérieur 2<sup>e</sup> degré. Le diplôme de pédagogie ne sera délivré au plus tôt qu'une année après l'obtention de ces récompenses ».

Ces Compléments aussi comprennent des concours en signalant l'omission du nom de Mlle Germaine D'Hallum, parmi ceux des membres du jury.

#### COTONS AMERICAINS

— New-York, 21 Juin 1909.

**BOURSE DE CLOTURE**

THEME	New-York	New-Orléans	Paris
JUIN.....1909	41.01	40.93	40.04
JULIET.....	40.95	40.99	41.08
AUGUST.....	40.96	40.99	41.15
SEPTEMBER.....	40.94	40.83	41.12
OCTOBRE.....	40.94	40.83	40.96
NOVEMBRE.....	40.95	40.84	40.96
DECEMBRE.....	40.97	40.87	40.83
JANVIER.....1910	40.94	40.83	40.96
FÉVRIER.....	40.96	40.83	41.07
MARS.....	40.96	40.84	41.07
AVRIL.....	40.96	40.84	41.07
Mai des Etats-Unis.....	4.000	2.000	Balles
Porte de l'Inde.....	6.000	2.000	Balles

#### SAVON DU CONGO

MANCHEUR DU TRAVI Victor-Vaillant 86611

#### CHRONIQUE LOCALE

#### ROUBAIX

**Aujourd'hui, mardi 22 juin :**

SOLEIL : Lever à 3 h. 39 ; coucher à 8 h. 5.

LUNE : Nouvelle le 27 ; premier quartier le 25.

Aujourd'hui : Ouverture de l'été, Saint Paulin ; demain : Saint Pélis.

A 11 h., à la Mairie, adjudication.

#### Les travaux de l'Hôtel de Ville

La belle saison aura été pleinement mise à profit, cette année, sur le chantier de l'Hôtel de Ville. Le gros œuvre de maçonnerie est maintenant achevé; aujourd'hui même, les dernières pierres destinées à former les quatre pinacles du motif central de la façade principale seront mises en place. De sorte que, sauf accident, le drapeau tricolore flottera, ce soir, pour la première fois, à

#### LA CONQUÊTE DE L'AIR

Un accident à l'appareil de M. Blériot

Paris, 21 juin. — M. Blériot continuait aujourd'hui ses expériences d'aviation sur le champ de manœuvres d'Issy-les-Moulineaux, quand le réservoir à essence de son moteur s'est subitement enflammé. Le feu a heureusement été éteint avant d'avoir eu le temps de gagner tout l'appareil. M. Blériot a pu se dégager à temps et n'a eu aucun mal.

#### COURSES CYCLISTES BLESSES A NANTES

Nantes, 21 juin. — Quatre coureurs prenant part aux courses vélocipédiques de l'Ouest, ont fait deux chutes dangereuses. L'un d'eux, Buffet, de Saumur, est dans un état désespéré; les trois autres ont reçu des blessures plus ou moins sérieuses.

#### LES ESPAGNOLS AU MAROC

Madrid, 21 juin. — Le gouvernement aurait décidé d'envoyer seize mille hommes dans des placers riches en mines d'argent au Nord du Maroc.

#### Les journaux de Paris de mardi matin

Paris, mardi 22 juin 1909.

**LA GRÈVE DES "LADS"**

« Du Paris-Journal : Les lads se plaignent des entraîneurs. Ils semblent s'être mis à priori dans leur tort. Il y a matière à procès. Que les lads en appellent aux pouvoirs publics, rien de mieux, mais ces démarches sur le grand route renversent la situation et transfèrent en délinquants ceux qui pouvaient autrement être considérés comme les coupables. Paris VII s'est dévoué à leur cause et veut faire les provinciaux et les étrangers à ces dates consacrées. Les jeunes gens d'écouter ont porté un préjudice considérable à la réunion d'Auteuil et causé certainement un tort sensible à celle de dimanche prochain, à Longchamp. C'est un grand nombre de travailleurs et de milleheures qui ont été perdus, comme toujours, de ces procès révolutionnaires ».

#### LA QUESTION BARRES

« M. Barres vise plus haut que le cas isolé du jeune suicidé. M. Doumergue a dénoncé en paroles énergiques la conspiration ourdie en ce moment contre l'enseignement laïque. Il a mené l'organisation en plein fonctionnement, inspiré par l'Eglise, pour réintroduire l'enseignement religieux dans nos établissements publics. L'Eglise cherche sa revanche et tous les prétextes lui sont bons pour tenter de jeter la discorde sur tout ce qui n'est pas son œuvre à elle. Aux républicains de ne pas se laisser prendre à ses lamentations. La Chambre, dans tous les cas, n'a guère de touché par les plaintes de M. Barres ».

#### La grève des "lads"

« Déclarations du Président du Conseil

Paris, 21 juin. — M. Clémentau, président du Conseil, a reçu le prince Murat, président du comité des steeple-chases de France et plusieurs éleveurs, qui l'ont entretenu des incidents d'Auteuil.

Le président du Conseil a déclaré que certaines revendications des garçons d'écouter lui paraissaient raisonnables. Il a engagé les membres de la société des steeple-chases à user de leur influence pour qu'elles soient examinées avec bienveillance.

Il a ajouté qu'il avait été frappé par les déclarations rapportées à la tribune de la Chambre, par le ministre du travail, qu'un entraîneur anglais se vantait de ne tenir aucun compte de la loi de 1884 sur les syndicats professionnels. Le président du Conseil entend que toutes les lois françaises soient respectées par les étrangers résidant en France et que le gouvernement réprimerait les abus ».

#### Explosion à bord d'un cuirassé

Un mort; un blessé

Kiel, 21 juin. — Un tuyau a éclaté dans la chambre de chauffe du croiseur cuirassé « Prince Albert ». Deux matelots ont été brûlés par le jet de vapeur. L'un d'eux est mort.

#### LES SCANDALES DE LA MARINE

L'affaire Vittonne

Toulon, 21 juin. — La Préfecture maritime déclare, ce soir, qu'aucun ordre d'information n'a été donné sur le sujet des perquisitions faites chez M. Vittonne, aucune pièce saisie n'a été déposée à Toulon, ce qui fait croire qu'elles ont bien été effectuées à Paris, comme on l'a dit.

#### Collision de tramways aux Etats-Unis

DIX MORTS. — VINGT BLESSES

Chestertown Indiana, 21 juin. — Deux voitures de tramway électriques ont fait collision.

Il y a eu dix tués et une vingtaine de blessés.

#### UN PROJET DE SUPPRESSION DES LOTERIES

Paris, 21 juin. — Le ministre de l'Intérieur a déposé, sur le bureau de la Chambre, un projet de loi tendant à la suppression des loteries.

#### UN PUEIL SOLAIRE DANS LES VERTS D'UN VERTUEUX

« M. le docteur Bougnies n'a pas relevé moins de quatre coups de couteau intéressant principalement le sein gauche et l'omoplate. La victime porte également une plaie à l'abdomen. »

#### C'EST L'ÉTÉ !

Dans quelques instants, mardi, à 2 heures 15 du matin, commencera la chaude saison. C'est, nous apprennent les astronomes, le moment où le soleil, quittant la constellation des Gémeaux, entre dans celle du Cancer.

L'été, déjà l'estive que, il y a trois jours, on ne pouvait pas encore l'appeler ainsi. Les zéphyrs se précipitent à porter les valises, déjà, à l'instar de l'été, le soleil se précipite à l'instar de l'été. Frigora miteant zephyris, ver devrant estas.

Nymphes et Grées ont dansé sous le ciel clair. A peine le Printemps a-t-il éteint l'air que l'été a déjà commencé à souffler.

Il semble que l'été ait voulu nous annoncer sa venue par des souffles plus tièdes venus du Midi; depuis quelque quarante-huit heures, la température s'est réchauffée à tel point que l'orage, un orage pas bien terrible, a déjà éclaté, hier, sur le coup d'une heure de l'après-midi. Puisse la foudre avoir été l'heureux précurseur d'une saison fertile en soleil et en azur!

#### Un double sauvetage au pont de l'Union

Il y a deux mois et demi environ, nous relations le sauvetage ému d'un jeune enfant, accompli le jour de Pâques, dans la soirée, à proximité du pont de l'Union. Deux gamins qui se querellaient, avaient été précipités dans le canal, du haut du talus. Ils se seraient certainement noyés sans l'intervention d'un cabaretier voisin, M. Théophile Vanhoerde, qui tient l'estaminet du Pont Morel. Ce dernier plongea dans l'eau, retira l'un des enfants, puis repêcha à diverses reprises à la recherche du second. Epuisé de fatigue, alors qu'il le ramenait au bord, M. Vanhoerde dut l'abandonner pour ne point succomber lui-même, mais la seconde victime fut retirée, au moyen d'un croc, par l'écluseur, M. Laidre Charles. Il fallut pour la ramener à la vie, pratiquer pendant près d'un demi-heure, les tractions usitées en pareil cas.

Les mêmes personnes viennent de se signaler par un autre sauvetage tout aussi méritoire, si l'on considère que leur intervention a évité la mort de deux hommes, qui couraient le plus grand risque de se noyer.

L'un, M. Charles Baert, 37 ans, tisserand, prenait le frais, lundi, vers une heure de l'après-midi, appuyé contre le garde-corps du pont, côté gauche. Ayant voulu s'asseoir sur la balustrade, il fit un effort, mais perdit l'équilibre, et tombant à la renverse, fut précipité dans le canal, d'une hauteur de cinq à six mètres.

Un débardeur qui passait, M. Pierre Descrier, locataire de l'estaminet du Pont Morel, se porta aussitôt à son secours. Il descendit le long des portées de l'écluse voisine et, quand il fut à portée du naufragé, il plongea dans l'eau. Bon nageur, le débardeur serait sans doute parvenu à le retirer de sa fâcheuse position, mais soudain, le tisserand, qui était pris d'un commencement de congestion, le saisit à bras-le-corps et immobilisa ses mouvements. Pendant quelques minutes, M. Descrier fit des efforts désemparés pour se dégager, mais ce fut en

#### PASSAGE D'UN CURIEUX BALLON.

Les milliers de personnes qui traversaient la ville lundi vers 7 heures 45 du soir, ont été fort intrigués, à la vue d'un ballon, présentant une forme peu banale, qui passait au-dessus de Roubaix. Allongé comme une bouteille, avec l'une des extrémités aplatie et l'autre conique, il apportait une nacelle, qu'on pouvait apercevoir distinctement, malgré sa grande élévation.

Bien des spectateurs ont crû qu'il s'agissait d'un ballon dirigeable; il n'en est rien; c'était en aérostie ordinaire, quoique de forme particulière, que venait du Sud assez fort, faisait retomber à sa guise. Soudain, après avoir plané quelques minutes, il partit comme une flèche, dans la direction de Mouscron et disparut bientôt à l'horizon.

L'ascension de ce ballon, formait un numéro du programme de la seconde journée des fêtes de Lille. La Société d'Emulation Aérostatique de cette ville, avait préparé également cette seconde fête, qui obtint comme celle de dimanche, le plus vif succès. L'aérostat présentait la forme d'une ellipse d'une vingtaine de mètres de longueur et était monté par M. Désiré Cheude, qui l'avait choisi, dans le but de tenter une expérience. Le départ avait eu lieu, à 7 heures et demie en présence de milliers de curieux, assemblés rue du Vieux-Faubourg. En dépit de l'espace restreint, l'ascension s'était opérée dans les meilleures conditions. Tout le long du parcours, la rotation du ballon, qui s'observait à peine pour les aérostes sphériques, fut très visible en raison même de sa pointe.

#### MARIAGE.

Lundi, à onze heures et demie, a été célébré, en l'église d'Auberchicourt, le mariage de M. le docteur Camille de Gandt, ex-interne des hôpitaux de Paris, fils de M. le docteur de Gandt, chevalier de l'ordre de Léopold, avec Mlle Marguerite Caton, fille de Mme Louis Caton-Villette.

Les témoins étaient : pour le marié, M. le docteur Lermoyez, officier de la Légion d'honneur, médecin en chef de l'hôpital Saint-Antoine, de Paris, et M. Paul de Gandt, son frère; pour la mariée, M. Alfred Caton, son frère.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Dubrulle, curé d'Auberchicourt, qui a adressé aux jeunes mariés une touchante allocution.

Pendant la cérémonie, Mme Farès, premier prix du Conservatoire de Bruxelles, a défilé avec

#### QUATRE ARRESTATIONS

« M. le docteur Bougnies n'a pas relevé moins de quatre coups de couteau intéressant principalement le sein gauche et l'omoplate. La victime porte également une plaie à l'abdomen. »

#### Une scène sanglante à Liévin

« M. le docteur Bougnies n'a pas relevé moins de quatre coups de couteau intéressant principalement le sein gauche et l'omoplate. La victime porte également une plaie à l'abdomen. »

#### Une bagarre à Valenciennes

« M. le docteur Bougnies n'a pas relevé moins de quatre coups de couteau intéressant principalement le sein gauche et l'omoplate. La victime porte également une plaie à l'abdomen. »

## DERNIÈRE HEURE

(De nos Correspondants particuliers et par fil spécial)

### Le budget de 1910

POUR LE METTRE EN ÉQUILIBRE

#### Les taxes supplémentaires proposées par M. Caillaux

Paris, 21 juin. — Le projet de budget pour 1910 a été distribué aujourd'hui. On sait que le ministre des finances propose un certain nombre d'impôts nouveaux sur lesquels on n'avait pas encore de détails précis. Voici le taux exact de ces impôts nouveaux :

**Impôt sur les chiens**

Il est établi au profit de l'Etat une taxe sur les chiens.

En ce qui concerne les chiens de garde, la taxe est de 1 fr. 50 par chien.

En ce qui concerne les chiens d'agrément, la taxe est progressive avec le nombre de chiens possédés par chaque contribuable dans une même commune : 2 fr. par chien pour les cinq premiers; 1 fr. par chien de cinq à vingt; 2 fr. par chien de vingt à cinquante; 3 fr. par chien en sus de cinquante.

**Impôt sur l'essence des automobiles**

Le ministre des finances demande aux automobilistes 9 millions d'impôts nouveaux au moyen d'un droit intérieur de consommation de 5 francs par hectolitre sur les essences de pétrole d'une densité inférieure à 0,765, sur le benzol, la benzine, et le toluène.

En outre, on établit un droit de douane sur les benzols équivalant à celui qui atteint aujourd'hui les essences de pétrole.

**L'impôt sur les successions**

Indépendamment des droits actuels sur les mutations par décès, le projet de budget établit sur l'actif net global de la succession une taxe proportionnelle ainsi fixée :

Successions de 1 à 10 000 fr. 0 fr. 15 0/10  
Successions de 10 000 à 50 000 fr. 0 fr. 18 0/10  
Successions de 50 000 à 100 000 fr. 0 fr. 20 0/10  
Successions de 100 000 à 200 000 fr. 0 fr. 25 0/10  
Successions de 200 000 fr. à 1 million, 0 fr. 30 0/10  
Successions de 1 à 5 millions, 0 fr. 35 0/10  
Successions de 5 à 10 millions, 1 fr. 35 0/10  
Successions de 10 à 50 millions, 2 fr. 50 0/10  
Successions dépassant 50 millions, 3 fr. 50 0/10

**La taxe sur la vanilline**

Un droit de consommation de 90 francs par kilo est établi sur la vanilline et tous autres produits susceptibles de la remplacer.

Le droit de douane sur la vanilline et autres produits susceptibles de la remplacer, est fixé à 15 fr. par kilo.

**Impôts sur les produits coloniaux**

Le projet de budget décide que « les obligations et titres d'emprunts des colonies françaises seront soumis en France au droit de timbre, au droit de transmission et à l'impôt sur le revenu ».

Ces titres sont actuellement exempts de ces droits et impôts par assimilation à la dette française.

#### Graves incidents au Conseil Municipal de Paris

Nouveaux révolutionnaires dans les bureaux parisiens. — Le projet de loi sur les élections municipales. — L'Union des socialistes. — Suggère. — Plaintes.

Paris, 9 heures. — De graves incidents se sont produits, cet après-midi, à la séance du Conseil municipal, au cours de laquelle devait être discutée la question de la subvention à la Commission administrative de la Bourse du travail, depuis quelque temps en suspens.

En présence de cette discussion, de nombreux militants de la C. G. T., parmi lesquels Brogniez et Luquet, avaient envahi les tribunes publiques du Conseil. Malheureusement, ils furent déçus dans leur attente. Le rapporteur de cette question, M. Lazarine, s'étant rendu, avec le nouveau bureau du Conseil général, à l'Élysée pour faire la visite d'usage à M. Fallières, la discussion fut ajournée.

Ce fut alors un charivari indescriptible. Dans les tribunes publiques, tous les socialistes révolutionnaires, debout, comprirent les conseillers et le préfet de la Seine, aux cris de : « Tu de Chouchardel ! Tu de... ! A bas les Sous-16.000 ! » etc.

L'un des manifestants brandit un revolver et menaça le préfet de la Seine. Huissiers et garçons de bureaux se précipitèrent et tout ébranlé de

#### La politique générale du Cabinet

« M. le docteur Bougnies n'a pas relevé moins de quatre coups de couteau intéressant principalement le sein gauche et l'omoplate. La victime porte également une plaie à l'abdomen. »

#### LE DIAMANT ARTIFICIEL

« M. le docteur Bougnies n'a pas relevé moins de quatre coups de couteau intéressant principalement le sein gauche et l'omoplate. La victime porte également une plaie à l'abdomen. »

#### La grève des "lads"

« M. le docteur Bougnies n'a pas relevé moins de quatre coups de couteau intéressant principalement le sein gauche et l'omoplate. La victime porte également une plaie à l'abdomen. »

#### Explosion à bord d'un cuirassé

« M. le docteur Bougnies n'a pas relevé moins de quatre coups de couteau intéressant principalement le sein gauche et l'omoplate. La victime porte également une plaie à l'abdomen. »

#### LES SCANDALES DE LA MARINE

« M. le docteur Bougnies n'a pas relevé moins de quatre coups de couteau intéressant principalement le sein gauche et l'omoplate. La victime porte également une plaie à l'abdomen. »

#### Collision de tramways aux Etats-Unis

« M. le docteur Bougnies n'a pas relevé moins de quatre coups de couteau intéressant principalement le sein gauche et l'omoplate. La victime porte également une plaie à l'abdomen. »

#### UN PROJET DE SUPPRESSION DES LOTERIES

« M. le docteur Bougnies n'a pas relevé moins de quatre coups de couteau intéressant principalement le sein gauche et l'omoplate. La victime porte également une plaie à l'abdomen. »

#### LA CONQUÊTE DE L'AIR

« M. le docteur Bougnies n'a pas relevé moins de quatre coups de couteau intéressant principalement le sein gauche et l'omoplate. La victime porte également une plaie à l'abdomen. »

#### COURSES CYCLISTES BLESSES A NANTES

« M. le docteur Bougnies n'a pas relevé moins de quatre coups de couteau intéressant principalement le sein gauche et l'omoplate. La victime porte également une plaie à l'abdomen. »

#### LES ESPAGNOLS AU MAROC

« M. le docteur Bougnies n'a pas relevé moins de quatre coups de couteau intéressant principalement le sein gauche et l'omoplate. La victime porte également une plaie à l'abdomen. »

#### Les journaux de Paris de mardi matin

« M. le docteur Bougnies n'a pas relevé moins de quatre coups de couteau intéressant principalement le sein gauche et l'omoplate. La victime porte également une plaie à l'abdomen. »

#### LA QUESTION BARRES

« M. le docteur Bougnies n'a pas relevé moins de quatre coups de couteau intéressant principalement le sein gauche et l'omoplate. La victime porte également une plaie à l'abdomen. »

#### La grève des "lads"

« M. le docteur Bougnies n'a pas relevé moins de quatre coups de couteau intéressant principalement le sein gauche et l'omoplate. La victime porte également une plaie à l'abdomen. »

#### Explosion à bord d'un cuirassé

« M. le docteur Bougnies n'a pas relevé moins de quatre coups de couteau intéressant principalement le sein gauche et l'omoplate. La victime porte également une plaie à l'abdomen. »

#### LES SCANDALES DE LA MARINE